



mai 2016

Depuis l'annonce du regroupement des 3 SADF de l'OUEST, la **CFDT** dénonce :

- le manque d'anticipation et de concertation en amont avec les organisations syndicales représentant les personnels,
- le calendrier trop serré imposé par l'administration
- le manque de moyens consacrés à cette réforme (comparativement à d'autres en cours à la Mairie de Paris !)



Lors de la première réunion du Comité de suivi la **CFDT** a rappelé son attachement au dialogue social en portant la parole des agents des SAFD concernés.

Suite aux alertes de la **CFDT**, et aux interrogations des agents, la Direction s'est engagée, pour les titulaires des 3 SAFD:

- à assurer un accompagnement individuel par le SRH de tous les agents qui en feront la demande, qu'ils veuillent quitter la DASES ou suivre le projet de fusion au MANS,
- à étudier toutes les indemnités financières et les dédommagements possibles : une réponse officielle sera faite le 23 juin,
- à organiser prochainement des réunions par métier regroupant les personnels des 3 SAFD,
- à réfléchir, en fonction de la demande des agents, à des mesures pour compenser l'impact de l'augmentation des déplacements (télétravail, semaine de 4 jours, navette collective...).



Bien qu'elle ait obtenu sous la pression un point RH détaillé des 3 SAFD, la **CFDT** regrette le manque de précisions sur la répartition géographique des assistants familiaux puisque leur avenir professionnel en dépend : la Direction s'est engagée à nous la communiquer.



Pour mémoire :

- la **CFDT** revendique d'avantage de concertation avec les agents concernés et les organisations syndicales : la Direction se déplace pour rencontrer les agents des 3 SAFD.
- la **CFDT** demande un calendrier plus large avec une mise en œuvre repoussée à septembre 2017 : la Direction l'accepte !
- la **CFDT** attend plus de temps de discussion dans les différents ateliers (2 à 3 demi-journées au moins sur chaque thème) : la Direction l'accepte !
- la **CFDT** propose plus d'agents présents dans ces ateliers (ex : 1 TS, 1 administratif pour chaque SAFD) : la Direction souhaite préalablement réunir les agents par métier avant de se prononcer.
- la **CFDT** exige la présence d'assistants familiaux sur l'atelier « recrutement et accompagnements des assistants familiaux » : la Direction accepte qu'elles participent à une 2^{ème} réunion sur ce thème.

La Direction s'est engagée à :

- chercher à acquérir des locaux adaptés et avec une surface suffisante, incluant des espaces d'attente, de rencontre, de jeux, des parkings ...
- proposer un nouveau calendrier des groupes de travail, tout en souhaitant les démarrer avant l'été,
- étudier la possibilité de créer une annexe (hors Le Mans) ,
- réunir tous les agents titulaires dans une salle au Mans le 23 juin pour les informer de l'avancée du projet et des réponses possibles sur le volet financier,
- réunir par la suite les assistants familiaux.

Pour la **CFDT** il ne faut pas oublier les assistants familiaux :

- Quel accompagnement pour ceux qui seront jugés trop éloignés (lors de la fin de prise en charge des enfants accueillis, mais aussi jusqu'à sa fin) ?
- Quels moyens disponibles au SAFD du Mans (pour se garer, pour faire patienter les enfants) ?
- Quels moyens d'informations et de communication leur sont-ils réservés ?

À l'opposé de certains membres de l'intersyndicale CGT/SUPAP-FSU/FO, la **CFDT** fait ce qu'elle dit et dit ce qu'elle fait : elle continuera dans l'intérêt des personnels à participer aux différentes réunions pour porter la parole des agents !



**Parler, avancer,
négocier venez à
la CFDT**